

L'ECURIE *Bulletin de la FRED 74 – octobre 2018*



FRED 74

Fédération Départementale des Randonneurs Equestres de Haute-Savoie
Siège social : Jacqueline Bonnefoy-Claudet - 6 route de Genève - 01200 Léaz

Affiliée à la Fédération Nationale EquiLiberté



Le mot de la secrétaire



En ces premiers jours d'automne qui nous promettent encore de sympathiques balades, voici votre rendez-vous semestriel avec les activités de la FRED.

Vous pouvez collaborer à la rédaction du bulletin en m'envoyant articles (même très courts...), photos, etc.

Pour visiter le blog : <http://ecurie74.free.fr/> et la page Facebook <https://www.facebook.com/Fred74-351141445297352/>

Notez la date de l'AG (rubrique en fin de bulletin). Le bureau s'essouffle et s'interroge, **venez nombreux nous soutenir** ! Comme l'an passé, **une présentation en images** rendra la réunion plus courte et attrayante. Nous comptons sur vous !

Votre secrétaire, Chantal Domenge chantal.domenge@wanadoo.fr

PDIPR

Réunion groupe de travail PDIPR pour la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR):

A notre demande, la FRED a été conviée à une première réunion de travail le jeudi 3 mai 2018, afin de poursuivre la réflexion sur le schéma directeur de randonnée proposé par la CCUR. Chantal et Jacqueline étaient présentes.

A cette occasion, nous avons rappelé notre souhait d'une meilleure prise en compte de l'activité équestre ; en effet, aucune nouvelle boucle équestre n'a été proposée. Il a été convenu que lors de la mise en place de nouvelles boucles VTT, nous serions consultés pour voir si elles pourraient aussi être classées équestres.

- **La remise à niveau du balisage de la boucle équestre Usses et Vuache a été évoquée, mais ce sera sur plusieurs années.**

Nous vous rappelons que suite à la nouvelle politique de randonnée adoptée par le Département, ce sont les Communautés de Communes qui proposent des itinéraires équestres. Notre pratique étant minoritaire, elle passe souvent à la trappe. C'est aux cavaliers/meneurs de demander à intégrer les groupes de travail sur leur secteur et faire des propositions, ou pousser leurs élus à en faire.

Nous avons été conviés à une nouvelle réunion plus globale visant à faire le point sur l'avancement des différentes

commissions Tourisme de la CCUR, le jeudi 24 mai.

Chantal et Didier étaient présents. En réponse à notre question concernant l'« oubli » des tracés équestres dans le schéma directeur, il s'avère que cela provient justement du changement de la politique de randonnée du Conseil Départemental : lorsque ce schéma directeur a été élaboré, la CC n'avait pas la compétence équestre, alors prise en charge par le Département. Ce schéma est l'aboutissement d'années antérieures de travail sur le pédestre et le VTT. Mais les élus nous ayant invités au groupe de travail, la pratique équestre va pouvoir être prise en compte dans les années à venir.

Comités techniques :

La Fred siège régulièrement aux comités techniques qui valident les inscriptions de chemins au PDIPR.

Le vendredi 4 mai, Marie-Claude et Chantal étaient présentes lors de la présentation des schémas directeurs de la randonnée de :

- la Communauté de Communes Cluses Arves et Montagne, (itinéraires pédestres)

- du Syndicat Intercommunal du Vuache
Ce dernier a proposé, outre des itinéraires pédestres (VTT ?) un itinéraire équestre au Nord de Valleiry, qui a été validé

Boucle attelage « entre Usses et Vuache »

Balisage à refaire **voir article précédent, en bleu.**

Travaux en attente initialement prévus printemps 2018, pas de nouvelles.

Défense des CHEMINS

Abondance

Dans l'attente du procès en appel contre Châtel, la présidente de l'association Caval Portes du Soleil (Christine Ainoux) et Anita ont écrit 2 fois au Ministère de l'intérieur pour faire part de leurs observations sur l'interdiction de circuler sur les bords de la Dranse à Abondance et la Chapelle d'Abondance. Le ministère a répondu les 2 fois qu'il saisissait le préfet de Haute-Savoie en vue d'un « examen approprié ».

Anita a reçu de la sous-préfecture de Thonon un mail demandant une copie du courrier adressé en mars au Ministère...

La sous-préfecture de Thonon a enfin répondu en septembre 2018, qu'elle nous renvoyait au jugement du Tribunal...

Christine et Anita vont renvoyer un courrier à la sous-préfecture, au premier ministre, à madame Jacqueline Gourault ministre déléguée de l'intérieur : précisant que ce n'est pas un résumé du début de notre requête que nous attendions mais une réponse au fait qu'un chemin inscrit au PDIPR, soit interdit aux chevaux - et ce malgré la circulaire de 1988 justement créée pour protéger la circulation des piétons et équestres. Elles vont préciser que contrairement à ce qui figure dans le courrier de réponse, il reste des pictos d'interdiction aux chevaux sur le chemin de Châtel.

Excenevex

La présidente avait adressé à la Préfecture en mars une copie du recours gracieux formulé contre l'arrêté d'interdiction sur la voie verte à Excenevex.

Suite à cela, la sous-préfète de Thonon a envoyé un courrier de réponse, et le maire a modifié son arrêté ([consultable en ligne](#)), en précisant que la voie verte n'avait pas été prévue pour les chevaux.

Jacqueline a envoyé un courrier de réponse à la sous-préfète **rappelant notamment que nous contestons vivement l'expression « danger notoire » toujours utilisée sans fondement dans le nouvel arrêté pour qualifier nos chevaux** ([courrier que je peux envoyer aux personnes intéressées](#)).

Liaison Machilly/Thonon

La liaison routière Thonon > Machilly (projet d'autoroute pour désenclaver le Chablais), traverse apparemment plusieurs tracés équestres. Nous avons donc sollicité nos adhérents du secteur pour qu'ils se rendent à l'enquête publique du 4 juin au 13 juillet afin de vérifier que la traversée de cette voie sera toujours assurée pour les équestres/meneurs (souterrain ou pont...), et **consigner leurs remarques, peut-être dans la rubrique " mise en compatibilité des documents d'urbanisme de Machilly, Bons-en-Chablais, Ballaison, Brenthonne, Fessy, Lully, Perrignier, Allinges, Margencel et Thonon-les-Bains »**.

Nous avons en outre sollicité tous les adhérents qui le souhaitent pour qu'ils participent à la cyberaction ci-dessous, qui liste toutes les bonnes raisons pour contester ce projet, outre qu'il coupe des itinéraires équestres :

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/nonalialiaisonautoroutiereentremachi-2409html>

ce qui permettait de prendre part à l'enquête publique sans bouger de chez soi.

Entretien des chemins

Cernex:

Heureusement que toutes les mairies ne se ressemblent pas.

Des personnes mal éduquées...et oui il y en a....avaient considéré qu'un joli chemin "rural" pouvait servir de déchèterie sauvage à côté de la route des Bois Chardons très fréquentée par les usagers de l'autoroute qui sortent à Coponnex.

Après plusieurs tentatives par courriel et téléphone auprès de la Mairie de Coponnex, j'ai enfin pu contacter la bonne personne qui très rapidement a fait enlever tous ces déchets et m'a demandé de ne pas hésiter à le contacter si je voyais d'autres déchèteries sauvages.

Marie-Claude Vidal

Chavannaz:

Opération ouverture d'un chemin barré par la chute d'un arbre (photo)



Entretien avec monsieur le sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois

Jeudi 6 septembre, à l'initiative de Sophie Trotto, nous avons rendez-vous avec le sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois pour aborder nos préoccupations.

C'est un homme très ouvert et sensible à la protection des chemins ruraux, il nous soutiendrait en cas d'annexion par un riverain car il affirme que c'est le devoir des maires d'intervenir. Par contre concernant les ventes, si elles sont légales, il n'a pas de marge de manœuvre, il peut juste rappeler aux élus de bien vérifier l'intérêt patrimonial ou public du chemin (conduite d'eau dessus etc.). **Personnellement il pense qu'on ne devrait jamais vendre un chemin...mais il ne peut agir qu'en tant que représentant de l'Etat.** Pour les arrêtés douteux voire illégaux, les contrôles de légalité ne peuvent pas toujours être réalisés en raison d'un trop grand nombre d'actes à traiter dont des appels d'offres qui engagent des sommes importantes ; ceci explique que tant de Maires ne se gênent pas pour prendre des arrêtés approximatifs voire abusifs... Il a promis d'agir auprès de la sous-préfète de Thonon pour qu'elle réponde au courrier d'Anita...ce qui a été fait dans la foulée (voir Abondance rubrique **Défense des CHEMINS**).

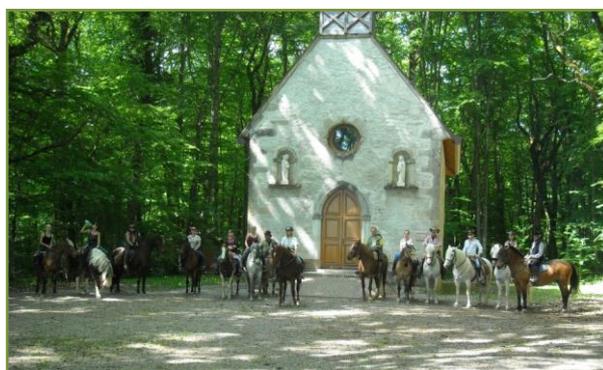
Manifestations 2018

Rando du Muguet 2018 : Pour la rando de lancement de la saison, l'idée était de faire découvrir la boucle équestre « Balcon des Alpes » initiée par la FRED, avec quelques

variantes bucoliques pour éviter du goudron.

Rendez-vous était donné chez Chantal et Didier le dimanche 6 mai pour la rando du Muguet. Cette matinée ensoleillée et douce débute par le traditionnel café-croissants, puis le groupe s'ébranle en direction des Pratz. Après avoir longé quelques vergers, nous descendons en direction du Pont Drillot et gagnons les écuries de Veysières, où Brigitte et Marie-Claude se joignent à nous.

Nous avons la chance de cueillir quelques brins du fameux muguet dans les bois Chardon (Cernex) ! Nous longeons le parc des Médiévales en pleine effervescence...temps superbe, bassin et jolies maisons, église pittoresque à Charly, de l'air frais sur les crêtes à la Croix Biche et Chez Gresat... Grâce à Marie-Claude et Pascal, nous profitons d'une sympathique pause apéro, précédant le pique-nique au frais dans une clairière au-dessus de La Motte. Retour par le chemin de Minzier (GR-Saint Jacques). Forêt de Marlioz, croix Richard, chemin des Epoussières, trempette dans les Usses puis château de Sallenôves et petit parcours hors du temps dans la friche à molinie des Vuagnards. Nous étions une quinzaine, très bonne ambiance, en toute convivialité avec les piétons et cyclistes rencontrés, tout le monde a été enchanté !



Dimanche 2 septembre : Tour de la Mandallaz

Ce sont dix cavaliers de la FRED qui se sont retrouvés à Rossy chez Mylène et François, sous un beau ciel bleu. Après les présentations et une agréable collation café-croissants, nous voilà partis en direction de la Clé des Faux, sur le joli chemin qui côtoie les Marais Pontaux. Nous longeons la Mandallaz côté nord-ouest, cheminement très agréable dans les sous-bois, jusqu'au cimetière de la Balme de Sillingy. Nous empruntons ensuite le large chemin qui nous conduit jusqu'au célèbre Miroir



de Faille, à la Petite Balme de Sillingy, où notre périple est immortalisé (photo) ; nous en profitons pour faire une pause apéritif ! Après un court passage dans la

civilisation à Chaumontet, nous retrouvons la quiétude de la lisière des bois grâce au sentier qui nous conduit chez les Favre. Nous posons nos sacs pour la pause pique-nique, qui permet aux cavaliers

et leurs montures de recharger les batteries. La suite du parcours, entre sous-bois et prairies vallonnées, nous offre des vues époustouflantes sur le bassin annécien et son lac, ainsi que sur les montagnes environnantes : la Ramesse, Combe à la Biche, passage au-dessus des Genoux et Chez Chappaz. Nos guides nous proposent une jolie boucle en bonus, par près Ravis, les Emerys, qui nous permet de nous régaler sur de grands et larges chemins qui nous ramènent en direction de Mandallaz, à proximité d'un étang où nos montures volent quelques touffes d'herbe. Puis nous regagnons la Clé des Faux et rentrons à Rossy en longeant un bout est du crêt de la Dame.

La collation finale, dont un délicieux roulé à la confiture de mûres concocté par Mylène, est le point d'orgue de cette journée très agréable et appréciée de tous. Grâce à Jean-Christophe nous avons même droit à des films en souvenir ! Histoire de se remémorer cette balade hors du temps et ses splendides panoramas, merci Mylène et François !

Partenariat avec le CDTE

Une nouvelle rencontre a eu lieu le mercredi 30 mai. Il a été convenu :

- De rencontrer ensemble M. Monteil pour évoquer le devenir de la randonnée équestre en Haute-Savoie, et essayer de présenter l'intérêt économique (et autre) de cette discipline
- D'œuvrer ensemble pour la défense des chemins (Abondance) : nous avons demandé que le CDTE interpelle le service juridique du CRTE par rapport à l'illégalité de l'arrêté pris dans la vallée (Abondance et la Chapelle). A cet effet 2 clés USB contenant tout le dossier juridique ont été envoyées. Pas d'accusé de réception ni réponse pour l'instant.
- De mutualiser nos ressources par rapport aux gîtes et itinéraires, afin de pouvoir les diffuser plus largement, entre autres avec la brochure du CRTE
- Le CDTE 74 va imprimer un feuillet ainsi qu'une carte des itinéraires équestres de la région pour son stand à Roche expo. Olivier (membre de la FRED et du CDTE) a demandé de ne pas oublier la FRED qui a contribué à la réalisation des itinéraires. Pour cette raison nous lui avons communiqué notre logo pour l'inclure à la plaquette.

Itinéraires et gîtes

Partick Loste a hébergé des cavaliers randonneurs venus d'Alsace et leur a fourni itinéraires et gîtes. Ils sont arrivés le 10 juin au logis et partis pour une randonnée d'une semaine rejoindre la Chapelle d'Abondance, ils sont revenus en boucle le 17 juin au Logis. Cela a permis de peaufiner les hébergements et opérer certaines mises à jour. L'itinéraire empruntait le fameux chemin interdit le long de la Dranse. Les cavaliers ont été enchantés de ce parcours, la cohabitation avec les autres usagers a été non seulement facile (largeur suffisante), mais les personnes croisées ont été parait-il ravies de voir des chevaux sur ce chemin.

Traversée du chablais faite en 2014 : images sur le lien.

<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.4603370699553.1073741859.1750936080&type=1&l=c406a214d8>



Chantal a fourni itinéraire et gîte à des randonneuses venues d'Evires, qui cherchaient à traverser au barrage de Génissiat pour gagner la Ferme du Retord. Elles devaient ensuite poursuivre leur chemin jusqu'à Poncin. Elles ont été hébergées au Pratz à Cercier le 1^{er} août, Chantal les a accompagnées sur un bout la journée du 2 août. L'une d'entre elles chevauchait une jolie mule (à gauche sur la photo).

Assemblée générale

Notez la date de la prochaine **assemblée générale** : **samedi 26 janvier 2019** au Restaurant Domenge Chez les Gay 74270 MARLIOZ. La convocation vous parviendra ultérieurement. Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la vie de l'association, vous pouvez rejoindre le conseil d'administration en envoyant **votre candidature dès maintenant à Chantal Domenge**.

rédaction Anita, Chantal, Marie-Claude.